Projet No 24 : Création d'une agence privée de prestations touristiques; immobilières; et culturelles à Vogan

1 Il s'agit d'une société strictement de droit privé de prestations de services en liaison directe avec les activités des projets "Miva Vogan"; "Promotion des investissements immobiliers à Vogan"; ;"Made in Vogan" et autres initiatives citoyennes du start-up BEPDD dans le cadre de la protection et la promotion des cultures, traditions et religions endogènes à Vogan et dans la préfecture de VO.

2 Plus précisément, dans la chaîne de valeurs de l'industrie touristique à Vogan, l'agence se donne comme vocations et missions essentielles : (I) la promotion de la ville de Vogan comme destination privilégiée du tourisme culturel et écologique au Togo ; en Afrique ; et dans le monde ; (Ii) l'organisation et la gestion de l'accueil, des visites guidées, des évènements et prestations d'animation culturelle , récréative , et de loisirs ; (III) le recrutement et la formation du personnel d'appui (notamment les hôtesses d'accueil et les guides touristiques) ; et (IV) la provision et la fourniture de services de logistique et d'accompagnement tels que la location de véhicules ; les boutiques de vente de souvenirs et d'articles et produits du cru ; et autres prestations de services à la carte.

3 Dans le domaine particulier de l'immobilier , l'agence se positionne comme une société immobilière spécialisée notamment dans : (I) la conception, la construction, et la gestion d'immeubles et d'édifices à vocation d'habitation et/ou commerciale ; (Ii) la participation au développement et la promotion de projets individuels et collectifs de construction, de location, et de vente d'immeubles et d'édifices à vocation d'habitation et commerciale ; (III) un cabinet de conseils et d'assistance en matière de sécurisation foncière, de gestion immobilière, de crédit foncier et de gestion des risques ; accidents et autres catastrophes et incidents associés à la propriété foncière et immobilière : et (IV) un centre associé de développement des compétences , de formation et de recyclage du personnel technique et managérial dans les domaines ciblés de la gestion foncière et immobilière

4 Dans les domaines ciblés et spécifiques de la protection et de la promotion des cultures, des traditions et des religions endogènes, l'agence vise, à travers notamment l'organisation périodique et saisonnière de tournois et de festivals : (I) la détection et la promotion de talents locaux spécifiquement dans les domaines des danses traditionnelles, les arts oratoires et les jeux ludiques du terroir ; (Ii) l'organisation et la gestion de visites guidées dans les sites sacrés de la ville de Vogan et notamment les couvents religieux traditionnels et les forêts sacrées du Vaudou ; (III) l'organisation et la gestion de rencontres de découverte , de consultation et/ou d'initiation au FA ; et (IV) l'organisation et la gestion de foires et d'événements de promotion d'exposition et de découverte des talents locaux en matière de chants et de musique ; d'arts plastiques ; et de traditions culinaires (entre autres)

5 Il s'agit d'une initiative certes à l'actif du start-up BEPDD mais toutefois ouverte à la participation de tout opérateur économique (natif de Vogan et de la préfecture de VO) acquis et convaincu de la pertinence à la fois économique et sociale du projet.

6 Les besoins de ressources de démarrage des activités de la société sont estimés à environ ... Ceux-ci incluent : (I) les frais de constitution de la société privée (SARL) et la libération du capital de départ de la société (500 000 FCFA) ; (Ii) l'achat des équipements et infrastructures de base y compris la mise à disposition d'un bureau fonctionnel et adapté ; (III) la prise en charge du personnel administratif technique et managérial requis ; (iv) la couverture des charges courantes et récurrentes ; et (v) une provision de fonds prévisionnel de roulement pour le financement des activités de développement de la société

7 Les partenaires stratégiques sont respectivement : la mairie de la ville de Vogan ; les associations représentant les opérateurs économiques et culturels actifs dans la chaîne de valeurs de l'industrie touristique (hôtels, restaurants, et loisirs...) ; de la filière de la promotion et la gestion immobilière (architectes, BTP, géomètres, ..); et les associations évoluant et actives dans les domaines des cultures , traditions et religions endogènes ; etc

8 Les partenaires techniques et financiers du projet sont répertoriées comme suit : les cabinets d'expertise en matière d'architecture, de conseils juridiques, de génie civil et du cadastre, les banques commerciales et toutes autres institutions financières de crédit et de bail foncier de la place, les sociétés d'assurances et de gestion des risques, accidents et autres catastrophes naturelles, les centres d'excellence de formation et de développement de compétences techniques et managériales en matière de tourisme et de gestion immobilière ; etc

9 En termes de calendriers de programmation, les activités préliminaires du bouclage technique et financier de la création de la société sont prévues pour être achevées au plus tard à la fin de l'année 2023. Le démarrage effectif des activités de la société est programmé dans le courant de l'année 2024.